USCT36 - Piloter et animer la gouvernance stratégique d'un OVS en ESS

Mis à jour le 19-02-2026

Code : USCT36

Unité spécifique de type cours

0 crédits

Responsabilité nationale : EPN11 - Territoires / Simon COTTIN-MARX

Présentation

Objectifs pédagogiques

Les interventions du premier bloc de cours visent à donner une vision transversale et sectorielle de l'ESS aux auditeurs, mais aussi de leur donner les clés de compréhension des pratiques d'organisation démocratiques, où l'on partage (plus) équitablement les richesses et où l'on travaille en coopération.

Compétences

- Déployer une démarche de prospection sur le territoire, en consultant ses parties prenantes (collectivités, associations, entreprises), afin d'établir un diagnostic des enjeux territoriaux.
- Réaliser une veille sur l'évolution des besoins des publics bénéficiaires et des parties prenantes de l'organisme à vocation sociale et culturelle en ESS, en les consultant, afin d'établir un diagnostic sur leurs besoins.
- Identifier et analyser les évolutions de l'environnement institutionnel, économique, social, culturel et réglementaire de l'organisme à vocation sociale et culturelle en ESS en réalisant une veille stratégique pour établir un diagnostic des enjeux sectoriels associés.
- A partir de l'analyse des diagnostics réalisés (des enjeux territoriaux, des besoins des publics, des enjeux sectoriels), proposer des scénarios stratégiques en cohérence avec l'objet social et les moyens (financier, matériel, humain, etc.) de l'organisme à vocation sociale et culturelle en ESS.
- Présenter, aux membres de la gouvernance de l'organisme à vocation sociale et culturelle en ESS, les différents scénarios stratégiques élaborés, leurs forces et faiblesses, par le biais de réunions d'information et la diffusion de notes (note de synthèse, lettre d'information, etc.), afin de les accompagner dans la prise de décision.
- Participer à la définition des orientations politiques et stratégiques de l'organisme à vocation sociale et culturelle en ESS, en assurant la cohérence avec le projet d'utilité sociale de la structure et avec les enjeux repérés (territoriaux, du public, réglementaires, économiques et sociaux), pour lui permettre de rester une structure innovante.
- Elaborer un plan d'action opérationnel, en collaboration avec les administrateurs et l'équipe définissant les objectifs et les moyens à mettre en œuvre, afin de réaliser la stratégie décidée.
- Mettre en œuvre le plan d'action défini en coordonnant les différentes ressources de l'organisme à vocation sociale et culturelle en ESS (humaines, financières, matérielles) afin de réaliser la stratégie décidée.
- Définir des indicateurs (éléments budgétaires, moyens mis en œuvre, avancée des actions, etc.) en consultant les parties prenantes (administrateurs, financeurs, équipes de salariés et bénévoles, bénéficiaires) afin d'évaluer la réalisation de la stratégie décidée par les administrateurs de l'organisme à vocation sociale et culturelle en ESS et effectuer des ajustements nécessaires le cas échéant.
- Organiser et animer les réunions, qui rythment la vie des organismes à vocation sociale et culturelle en ESS (bureaux, conseils d'administration, assemblées générales ordinaires et extraordinaires), de manière concertée (choix du calendrier, de l'ordre du jour, partage des rôles - président de séance, secrétaire, etc.) afin de garantir le dialogue, la coopération et la participation active des administrateurs, adhérents et usagers.
- Créer des conditions d'expression optimales des membres, dans les instances de l'organisme à vocation sociale et culturelle en ESS (conseil d'administration, assemblée générale, conseil des usagers), en mettant en œuvre des outils de l'éducation populaire (« météo », « rivières », « brise-glace », etc.), afin qu'ils puissent s'exprimer librement sur l'orientation et le fonctionnement de l'organisme à vocation sociale et culturelle en ESS.
- Mettre en œuvre une démarche inclusive, en prenant notamment en compte les situations de handicap, paritaire et non-discriminatoire, à partir d'une évaluation des besoins et de règles de fonctionnement spécifiques (ex : organisation du temps de parole), pour lever les freins à la participation et l'expression des parties prenantes (administrateurs, financeurs, équipes de

salariés et bénévoles, bénéficiaires) au sein de la gouvernance de l’organisation à vocation sociale et culturelle.

Programme

Contenu

Le bloc aborde les fondements théoriques et historiques de l’économie sociale et solidaire, ses débats contemporains et ses institutions. Il explore les principes de démocratie, de coopération et de répartition des richesses dans les organisations de l’ESS, ainsi que les tensions entre valeurs et pratiques. Une attention particulière est portée aux grands secteurs d’intervention (éducation populaire, politiques culturelles, secteur sanitaire et social, insertion par l’économie, développement local), afin de comprendre leurs logiques propres, leurs relations aux pouvoirs publics et leurs enjeux actuels. Le bloc permet également de situer l’entrepreneuriat en ESS comme une démarche collective, politique et territorialisée.

Modalités de validation

- Contrôle continu

Description des modalités de validation

Toute note inférieure à 10 invalide le bloc de compétences. Elle peut faire l’objet d’une session de rattrapage.